

Bureau du 22 janvier 2007

Décision n° B-2007-4899

objet : **Prestations d'hébergement, de maintenance et d'évolution du portail économique Lyon Business.org - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 11 janvier 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Le portail économique Lyon-Business.org a été lancé le 15 juin 2005 après une étude d'opportunité conduite en 2000, une étude de faisabilité en 2001 et une étude de programmation en 2002.

Sa réalisation s'est déroulée en 2004 et 2005 grâce à la mobilisation de ressources partenariales dans le cadre de la démarche de gouvernance économique Grand Lyon l'Esprit d'Entreprise et de l'aide financière du Conseil régional (contrat d'agglomération 2004-2008).

Au-delà des partenaires de la démarche, le portail économique Lyon-Business.org associe actuellement plus de 50 contributeurs, acteurs économiques de la métropole : associations professionnelles, centres techniques, agences régionales, etc. Chaque jour, de 1 000 à 1 500 personnes utilisent cet outil.

Un marché à bons de commandes d'une durée ferme de trois ans, dont le terme arrive en juin 2007, avait été lancé par voie d'appel d'offres pour la conception, la réalisation et l'hébergement du portail économique. Le futur marché permettra d'assurer la vie (hébergements, référencements, maintenance) et les évolutions techniques et fonctionnelles de Lyon-Business.org.

Par conséquent, le présent rapport a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution des prestations d'hébergement, de maintenance et d'évolution du portail économique.

Les conditions de la consultation pourraient s'envisager dans le cadre suivant :

- montant minimum sur deux ans : 390 000 € HT, puis 185 000 € HT par an, pour une durée maximale du marché de quatre ans,
- montant maximum sur deux ans : 551 000 € HT, puis 263 000 € HT par an, pour une durée maximale du marché de quatre ans.

Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Ce marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de deux ans, reconductible de façon expresse chaque année, pour une durée maximum du marché de quatre ans. Les sociétés pourraient concourir seules ou groupées ;

Vu ledit dossier de consultation des entrepreneurs ;

DECIDE**1° - Approuve :**

a) - le lancement de l'opération relative aux prestations d'hébergement, de maintenance et d'évolution du portail économique Lyon-Business.org,

b) - le dossier de consultation des entrepreneurs.

2° - Les prestations seront attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

3° - Les offres seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres créée par la délibération n° 2004-1898 en date du 10 mai 2004.

4° - Les montants à payer seront imputés sur les crédits de la direction générale au développement économique et international inscrits et à inscrire au budget de la Communauté urbaine - exercices 2007 et suivants - opération 0587 - en investissement : compte 0205 100 - fonction 90 et en fonctionnement : compte 622 800 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,